

# Travailler plus pour gagner moins !

L'article 22 de la Loi de Finance 2009 concernant le financement de la Sécurité Sociale, va assujettir, les associés de sociétés d'exercices libérales, qui distribueraient des dividendes. Ces derniers seront donc assujettis aux cotisations de la Sécurité Sociale. En deux mots, les professions libérales (avocats, experts-comptables, médecins, etc.) exerçant sous forme de sociétés (exemple SEI-ARL) qui bénéficiaient d'un régime de faveur c'est-à-dire que les bénéfices de leur société distribués sous forme de dividendes n'étaient soumis à aucune charge sociale. Ce régime est donc désormais supprimé à compter de janvier 2009. Le savaiez-vous ? Pourquoi ?



**P**arce que les professions libérales ne pouvant pas se permettre d'être en congés maladie, il leur tentent de spéculer sur leur santé ! Les professions libérales vont donc travailler plus pour gagner moins ! C'est certain. Mais rassurez-vous, elles ne seront pas les seules ! C'est l'ensemble des Français qui va travailler (beaucoup) moins ! Pour gagner (beaucoup) moins !

Quand on pense que pendant la campagne présidentielle de 2007 le slogan « gagner + être + travailler plus pour gagner plus » ! On

croit rêver... La crise a bon dos ! On se demande si on n'aurait pas dû voter pour Ségolène...

Autre certitude en ce début 2009, la France était en « galère » disait notre bon Premier ministre, Monsieur François Fillon, il y a un an déjà.

Je ne vois donc pas comment le gouvernement va financer la crise sans augmenter les impôts d'une manière ou d'une autre et s'engager dans la voie de l'endettement, bien sûr. Du coup, on comprend la prudence allemande

de dans la politique européenne. S'achariner-t-on vers la sortie de l'euro ?

Le capitalisme c'est comme le cholestérol, il y a le bon cholestérol et il y a le mauvais cholestérol. Il y a le bon capitalisme et il y a le mauvais capitalisme. Le mauvais capitalisme se base sur l'avidité humaine et sur le cynisme et l'arrogance des élites. Enfin, le bas de lausé français va-t-il continuer à être irrité ? Et les charges vont-elles continuer à augmenter ? Voilà les vraies

questions qui se posent à tout un chacun, entrepreneur, franchiseur, franchisé.

On en reparlera dans un an. Rendez-vous en janvier 2010 ! ■

Olivier Gast  
Conseil expert en franchise  
Président du CEFIRE

Pour en savoir plus :  
Consultez [www.franchiseland.com](http://www.franchiseland.com)  
et le blog d'Olivier Gast :  
[www.franchiseland.com/blog](http://www.franchiseland.com/blog)